

RCS : PERIGUEUX

Code greffe : 2402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERIGUEUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00213

Numéro SIREN : 522 541 184

Nom ou dénomination : A.C.D

Ce dépôt a été enregistré le 26/01/2023 sous le numéro de dépôt 232

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS A C D</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>3 RUE JEAN MOULIN 24800 THIVIERS</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>5 2 2 5 4 1 1 8 4 0 0 0 1 9</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>30/06/2022</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG		
		Fonds commercial (1) AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	23 420	21 466
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	103 670	42 047
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV		
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
		Autres titres immobilisés BD	BE	407	407
		Prêts BF	BG		
		Autres immobilisations financières* BH	BI	2 500	2 500
TOTAL (II) BJ		BK	127 090	66 421	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	308 265	308 265
		Autres créances (3) BZ	CA	10 245	10 245
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	731 555	731 555
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG	433 269	433 269	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	4 355	4 355	
	TOTAL (III) CJ	CK	1 487 690	1 487 690	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecart de conversion actif* (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1A	127 090	1 554 112	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes			
Renvois : (3) Part à plus d'un an		CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise			SAS A C D		Néant ☐ *	
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 150 000)				DA	150 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)				DC	
	Réserve légale (3)				DD	15 000
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)				DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)				DG	1 094 299
	Report à nouveau				DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	147 346
	Subventions d'investissement				DJ	
	Provisions réglementées *				DK	
	TOTAL (I)				DL	1 406 646
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM	
	Avances conditionnées				DN	
TOTAL (II)				DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	
	Provisions pour charges				DQ	
TOTAL (III)				DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS	
	Autres emprunts obligataires				DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)				DV	176
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	200
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	15 025
	Dettes fiscales et sociales				DY	130 152
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	
	Autres dettes				EA	1 911
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	
TOTAL (IV)				EC	147 466	
Ecart de conversion passif*				ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	1 554 112	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	147 266
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



ANNEXE





Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A C D

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022, dont le total est de 1 554 112 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 147 347 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/10/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.





Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.





Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	40 687	5 000	800	44 887
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	141 597	2 038	2 038	141 597
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 121			4 121
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	186 405	7 038	2 838	190 605
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	225	182		407
- Prêts et autres immobilisations financières	2 500			2 500
Immobilisations financières	2 725	182		2 907
ACTIF IMMOBILISE	189 130	7 220	2 838	193 512





Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	18 420	5 801	800	23 421
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	81 500	18 214	164	99 549
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 320	801		4 121
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	103 239	24 816	964	127 091
ACTIF IMMOBILISE	103 239	24 816	964	127 091

Actif circulant





Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 325 366 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à - de 1 an	Echéances à + de 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 500		2 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	308 265	308 265	
Autres	10 245	10 245	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 356	4 356	
Total	325 366	322 866	2 500
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	6 078
INTERETS COURUS A RECEVOIR	9 484
Total	15 562





Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 150 000,00 euros décomposé en 300 titres d'une valeur nominale de 500,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 147 266 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à - de 1 an	Echéances à + de 1 an	Echéances à + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 025	15 025		
Dettes fiscales et sociales	130 153	130 153		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 088	2 088		
Produits constatés d'avance				
Total	147 266	147 266		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés	177			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACT.NON PARVENUES	254
DETTES PROVIS.P/CONGES A PAYER	18 662
CHARGES SOCIALES-CHARGES A PAYER	4 407
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	836
DIVERS - CHARGES A PAYER	1 912
Total	26 071





Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	4 356		
Total	4 356		



A.C.D
Société par actions simplifiée
Au capital de 150 000 euros
Siège social : 3 Rue Jean Moulin
24800 THIVIERS
522 541 184 RCS PERIGUEUX

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 31 DECEMBRE 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élevant à 147 346,96 euros de la manière suivante

- A la dotation du compte « Autres Réserves » à hauteur de 97 346,96 euros.
- A titre de dividende global à l'associé unique à hauteur de 50 000 euros, soit environ 166,67 euros par action.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associé unique déclare être informé que :

- Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.
- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.
- L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

. soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

. soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

- Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

. Exercice clos le 30 juin 2019 : 25 000 euros, soit environ 83,33 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 25 000 euros

. Exercice clos le 30 juin 2020 : 17 143 euros, soit environ 57,14 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 17 143 euros

. Exercice clos le 30 juin 2021 : 10 000 euros, soit environ 33,33 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 10 000 euros

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. B. C.', is written over a large, stylized, handwritten 'X' mark.